

ÉDUCATION extrait

– « Priorité à la lutte contre l’échec scolaire. Des millions d’élèves sont dans le système éducatif, tous doivent en sortir en maitrisant les savoirs fondamentaux. **Cela demande dans certains quartiers en difficulté, une présence accrue d’enseignants et de personnels, notamment des éducateurs, répétiteurs ou psychologues…**

– **Revalorisation des revenus des enseignants**. Comparés à nos voisins européens, nos enseignants ont des revenus injustement inférieurs, cela doit être progressivement rattrapé. C’est une des raisons de la désaffection inquiétante que connaissent les concours d’enseignement.

– Favoriser la mobilité professionnelle. Permettre aux enseignants qui le souhaitent, après quelques dizaines d’années devant les élèves, de poursuivre leur carrière dans un cadre différent, de la fonction publique, **notamment. Rendre plus attractive l’arrivée devant les élèves, spécialement dans l’enseignement professionnel, de personnes ayant une expérience technique et technologique récente**.

**– Valoriser les équipes éducatives, ce qui demande d’aborder avec une plus grande souplesse la question des mutations et des regroupements d’enseignants**.

– L’urgence est au collège. Le Collège unique n’a pas tenu les promesses que la société y avait mises. L’augmentation explosive du nombre de collégiens, demande un traitement différencié des situations, si différentes d’un quartier à l’autre. L’autorité, l’absentéisme et la sécurité même, sont devenus des maux qui mettent en danger le fonctionnement de l’institution. Là aussi une présence accrue d’enseignants et de personnels est indispensables. Il ne s’agit pas uniquement de moyens matériels et de budget, **mais d’un effort de réflexion, global, comme cas par cas, sur ce que sont les besoins de chaque collège pour mener à bien sa mission. Un redéploiement des moyens est possible et nécessaire.**

– **Favoriser l’alternance qui prépare de façon indispensable à la vie professionnelle.** La liaison entre les branches d’activités et l’administration de l’Éducation nationale est indispensable pour organiser le processus entre l’institution scolaire et les artisans, les TPE, les PME et les grandes entreprises qui doivent accueillir en alternance élèves et étudiants. Les entreprises concourent au dispositif de formation, **en contrepartie, on ne peut les pénaliser. Ces jeunes ne peuvent ainsi être pris en compte dans le calcul des seuils sociaux, même s’ils bénéficient des mêmes droits que les autres salariés, les charges sociales qui pèsent sur l’employeur pour ces personnels doivent être allégées.**

– **Les écoles de la Seconde chance** ont montré leur utilité sociale, pour remettre dans le processus un certain nombre de ceux qui ont décroché en chemin. Elles correspondent à une vraie nécessité. Elles doivent être pérennisées.

– **Valoriser les enseignements culturels et sportifs, en organisant une coordination entre les établissements d’enseignement et les conservatoires, écoles de musique, de danse, d’arts graphiques, et les associations sportives.**Cela aidera à valoriser l’action, tellement nécessaire, des enseignants de ces différentes disciplines.

– L’université est un lieu d’enseignement et de recherche, qui vise l’excellence. Pour cela un accueil réel des étudiants en première année, est nécessaire pour éviter l’échec massif qui marque les premiers pas des jeunes dans notre système universitaire. **La préparation à l’université, qui est très majoritairement la suite logique des études faites au lycée, doit être menée dès la première et la terminale en faisant découvrir aux lycéens les techniques d’apprentissage qui sont celles de l’université,** cours en amphithéâtre et travaux dirigés. Permettant une orientation plus efficace au moment du passage du lycée à la faculté, et permettant par la suite des changements de filière plus facile.

– **Le dispositif Erasmus, grand succès de l’Union européenne, qui permet à des dizaines de milliers de jeunes d’effectuer une partie de leurs études ou de leur apprentissage dans un ou plusieurs autres pays européens, doit être encouragé et renforcé,** notamment en instituant systématiquement des équivalences entre les diplômes délivrés par les différents établissements d’enseignement. »